



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat

P. O. Box 3243

CONSEIL DES MINISTRES

DIX-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE

RABAT, JUIN 1972.

منظمة الوحدة الافريقية

السكرتارية

ص. ب. ٣٢٤٣

اديس ابابا Addis Ababa

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE**

Secretariat

B. P. 3243

CM/440/Add.II

-GERMES D'UN GRAVE CONFLIT -



GERMES D'UN GRAVE CONFLIT

Un groupe influent de politiciens, d'hommes d'affaires et d'intellectuels américains présidé par l'ancien Sous-Secrétaire d'Etat à la Défense de l'Administration Johnson, M. Cyrus R. Vance a adressé à l'administration Nixon un avertissement de caractère urgent selon lequel les questions africaines pouvaient attendre "tandis que nous traitons de problèmes plus immédiats et plus critiques".

" Le continent africain", écrivent-ils, dans un rapport du "US Policy Association Studies Committee" de l'Association des Nations Unies, est la scène de deux grands drames dont les conséquences ont une incidence importante sur le peuple américain et les Nations Unies. Dans l'Afrique indépendante la lutte pour le développement d'institutions politiques, économiques et sociales viables, est engagée nonobstant d'énormes obstacles. Et en Afrique du Sud, la lutte pour les droits fondamentaux de l'homme recèle les germes potentiels d'un grave conflit. L'interaction de ces drames, l'instabilité à laquelle ils donnent naissance en Afrique et la lourde charge qu'ils imposent aux Nations Unies constituent autant de problèmes que la politique américaine ne devrait pas laisser sans réponse.

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, le groupe demande aux Etats-Unies de :

- décourager les nouveaux investissements du monde des affaires américaines;
- suspendre des garanties et les assurances accordées au crédit privé en ce qui concerne les risques politiques et autres des exportations américaines;
- révoquer le quota du sucre sud-africain et de l'allouer à d'autres nations africaines tel que le Swaziland;
- signifier clairement au gouvernement de l'Afrique du Sud que "les Etats Unis ne le défendrait pas et ne l'aiderait pas à venir à bout des révoltes internes découlant de sa politique répressive.

- Confier à des noirs Américains, des fonctions diplomatiques ainsi que d'autres fonctions du gouvernement U.S. en Afrique du Sud et s'assurer qu'ils soient protégés, dans de tels postes, contre la discrimination raciale.
- Observer strictement l'embargo sur les armes destinées à l'Afrique du Sud, et de revenir entre autres sur la décision d'accorder des permis de vente aux avions spéciaux pouvant éventuellement servir à des opérations de reconnaissance.
- Envisager des mesures de réciprocité pour l'action des visas, un boycott sélectif des sports où sevit la discrimination raciale et un encouragement sélectif des échanges éducatifs et culturels.
- Assurer un salaire et des bénéfices égaux pour le même travail.
- Assurer une formation professionnelle aux non-blancs.
- Permettre des possibilités de promotion aux non-blancs.
- Abolir les pratiques d'apartheid dans les fonctions des compagnies.
- Se retirer de l'Afrique du Sud si le système économique exige des pratiques de discriminations dans le travail.
- Suspendre le financement des projets commerciaux ou militaires patronnés par le gouvernement Sud Africain.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1972-06

Seeds of serious conflict

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7683>

Downloaded from African Union Common Repository